

Problèmes divers

Autor(en): **Béguin, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): - **(1944)**

Heft 1022

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-686647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

homes near St. Moritz; there are still some twenty-five children there who are waiting to return after the war and make room for a new batch of sufferers.

LEGATION DE SUISSE EN GRANDE-BRETAGNE.

To the Editor of the "Swiss Observer."

February 25th, 1944.

Dear Sir,

I refer to our telephone conversation of this morning during which you informed me that the February issue of the "Swiss Observer" is being published to-day. I would therefore ask you to be kind enough to print the following text regarding the removal of curfew restrictions in your next issue:

REMOVAL OF CURFEW RESTRICTIONS.

In view of numerous enquiries recently received by the Swiss Legation regarding curfew restrictions in connection with Fire Guard Duties, they consider it advisable to complete their previous article on Fire Prevention Duties, which appeared in the September number of the "Swiss Observer," by publishing the announcement which has now been made by the Ministry of Home Security:

"The general curfew restriction which has applied to aliens of certain nationalities since 1940 will be lifted on March 6th, and this will greatly increase the number of aliens liable for fire guard duties. They will be drawn from those registered under the Aliens Order as Stateless or of enemy nationality (largely refugees), or as nationals of:—

Argentina, Belgium, Brazil, Cuba, Greece, Guatemala, Honduras, Iceland, Iran, the Netherlands, Nicaragua, Poland, Salvador, Switzerland, Turkey, the U.S.A., Venezuela, or Yugoslavia.

Restrictions on the possession of bicycles and other vehicles will be removed. All aliens who remain subject to the curfew restrictions will be individually notified by the police. The restrictions, including curfew restrictions, affecting aliens living in aliens protected areas will continue in force. Visitors to aliens protected areas who under the new Order will be exempted from the curfew and vehicles restrictions when outside a protected area will be subject to them within these areas.

Under Fire Guard Orders male aliens between 18 and 63 and female aliens between 20 and 45, if exempt from the curfew restrictions, are with certain exceptions, liable for compulsory fire guard duties at business or Government premises where they work. If they live in a compulsory enrolment area, they are liable to register under the local authority, and should inquire within 21 days after March 6th whether that authority requires them to do so. Some countries' nationals are not liable for compulsory fire guard duties. Information can be obtained from the local authority."

Yours faithfully,

b.o. A. HUNZIKER.

PROBLEMES DIVERS.

M. Nobs, premier représentant de l'opposition socialiste au sein du gouvernement fédéral, vient d'entrer en fonctions. Sa tâche ne sera pas facile. Si l'on essaie d'imaginer en quoi elle consistera, on dresse du même coup un inventaire des problèmes que nous devons résoudre dans un proche avenir. Il y a là de quoi absorber toutes les forces d'un homme d'Etat et même du plus vaillant. M. Nobs est de taille à assumer sa mission avec succès, même si l'on admet que ses amis politiques accaparent souvent tout son temps et que, pour rendre féconde la politique de collaboration qui vient d'être inaugurée, il devra s'intéresser à tous les aspects de l'action gouvernementale.

Comme son prédécesseur, M. Nobs devra trouver des sommes considérables pour acquitter les dépenses de mobilisation, ainsi que celles de l'économie de guerre. Jusqu'ici, on peut dire que les autorités fédérales ont réussi à garnir leur caisse avec une facilité remarquable. De tout ce que nous avons dépensé pour assurer la sécurité militaire et le ravitaillement du pays, nous n'avons payé que le quart environ. Tout le reste, on se l'est procuré par voie d'emprunts et c'est assez dire que nous sommes lourdement endettés. En septembre 1939, le passif de la Confédération dépassait de peu un milliard. Depuis lors, il a largement quintuplé. Et pourtant le crédit de notre institut d'émission n'a guère été mis à contribution. Les rescriptions — emprunts à court terme de l'Etat auprès de la Banque nationale — n'ont jamais atteint un niveau inquiétant. En outre, elles ont toujours un caractère nettement transitoire: au bout de quelques semaines ou de quelques mois, elles ont été régulièrement remboursées grâce au produit des impôts ou des emprunts consolidés.

L'aisance avec laquelle on s'est tiré d'affaire peut paraître miraculeuse. En fait, elle s'explique très facilement. L'économie générale n'a pas fait appel à des capitaux frais. Ceux-ci se sont donc trouvés en abondance sur le marché et la Confédération a pu emprunter des milliards à des conditions exceptionnellement avantageuses. Les capitalistes, plutôt que de laisser leurs biens en compte-courant, ont préféré les placer pour quelques années auprès de l'Etat. Mais ces circonstances favorables ne sont pas durables. Nous connaissons d'autres temps. Quand l'industrie restaurera son activité normale, renouvellera un appareil de production fatigué et se lancera dans des voies nouvelles, bref quand les frontières s'ouvriront de nouveau pour des exportations que nous souhaitons massives, l'économie privée aura besoin de capitaux. La Confédération ne sera plus le seul emprunteur possible. Elle aura des concurrents. Le taux de l'intérêt augmentera et de nouvelles difficultés surgiront pour notre grand argentier. N'oublions pas, au surplus, que l'impôt anticipé procurera à la Confédération une avance de près d'un milliard, puisqu'elle le remboursera après un an ou dix-huit mois aux seuls contribuables qui pourront prouver n'avoir point fraudé le fisc. Cette opération, très fructueuse au point de vue de la liquidité de la caisse centrale, ne peut se répéter. Elle est unique en son genre.

Avec tout cela, la dette publique augmente et atteint des proportions dont on admettait autrefois qu'elles entraîneraient la faillite de notre monnaie. Tel n'a pas été le cas jusqu'ici et tel ne sera pas le

cas à l'avenir, si nous témoignons notre volonté de nous acquitter le plus rapidement possible, c'est-à-dire dans un délai de vingt à trente ans, de cette dette. A cet effet, il faudra obtenir un meilleur rendement des redevances fiscales de tout ordre et faire sourdre de nouvelles sources. Mais, de l'avis général, ce ne saurait être atteint sous le régime actuel qui, avec sa superposition d'impôts communaux, cantonaux et fédéraux, ne permet plus de répartir équitablement les charges. Il faudra donc de toute nécessité entreprendre une réforme fondamentale de tout notre système fiscal. C'est la grande tâche à laquelle M. Nobs devra s'atteler et qui accaparera l'essentiel de ses forces pendant quelques années.

Malgré tout, il ne faut pas oublier que les dépenses de mobilisation ne sont pas les seules. Outre que le compte ordinaire de la Confédération est en déficit, il sera grevé prochainement de dépenses nouvelles qui ne sont pas une bagatelle. A cet égard, songeons à l'assainissement des chemins de fer fédéraux pour lequel un milliard trois cents millions au moins seront nécessaires. Songeons aussi que notre opinion publique réclame la réalisation rapide de l'assurance-vieillesse et survivants, dont on estime qu'elle exigera de l'Etat une dépense annuelle qui, à la fin d'une période transitoire, s'élèvera à environ 120 millions par an. Et je ne dis rien d'une période de chômage — dont nous constatons les premières manifestations dans l'horlogerie — au cours de laquelle des sommes énormes devraient être dépensées, afin d'occuper la main-d'œuvre et d'exécuter le programme des grands travaux! Enfin, d'autres éventualités doivent aussi être envisagées: par exemple, il n'est pas exclu qu'au moment où les frontières se rouvriront, l'agriculture suisse sera soumise à une rude concurrence étrangère; on serait alors forcé de voler à son secours, comme on l'a déjà fait en des circonstances antérieures.

Nous ne disons pas cela pour dresser un tableau pessimiste de la situation. Nous savons fort bien que les pays belligérants devront faire face à des charges infiniment plus lourdes encore et que ce ne sera point trop de la mobilisation des ressources d'immenses empires pour reconstruire l'Europe. Nous disons cela pour souligner l'ampleur de la tâche que notre ministre des finances vient d'aborder. Nous surmonterons ces difficultés, si chacun y met de la bonne volonté, si chacun apporte à cette entreprise d'intérêt national toute l'aide en son pouvoir. Il faudra pour cela que nous continuions à bénéficier d'un ordre intérieur et d'une paix sociale sans défaillances. A cet égard, beaucoup de choses dépendront de la conjoncture économique. Mais comme on ne peut compter que celle-ci sera toujours favorable, il faut souhaiter que se perpétue jusqu'à la fin de la guerre et après celle-ci l'esprit de solidarité qui est né dans les rangs de nos soldats et qui nous a déjà fait tant de bien. Ceux qui n'aveugle pas l'esprit de parti, se félicitent donc doublement de la collaboration qui vient d'être inaugurée. Elle portera ses fruits, si elle est pratiquée loyalement de part et d'autre. Convenons-en: ce sera une rude épreuve pour les deux camps autrefois antagonistes, car il n'est jamais facile de surmonter de vieilles habitudes et des préjugés. Comme il suffit d'étudier notre histoire pour savoir que nous y sommes toujours parvenus, fût-ce après de longues luttes, nous n'avons aucune raison de douter de l'avenir.

Pierre Béguin.

ENGLISH WAR PRISONERS IN SWITZERLAND.

(An excellent article in reference to above from the pen of its Zurich correspondent appeared in the "Daily Telegraph" February 24th; though in some instances the lot of the prisoner may appear harsh or pleasurable it is, of course, self-evident that his living status is in some degree affected by the British Government which pays for his upkeep.)

Torbenthal, which Baedeker has the grace to mention yet the discrimination to refrain from dwelling upon, is a village of some 1,350 inhabitants in the valley of the Toess. The road leading to it from Winterthur runs through hilly and wooded country. Church spires silhouetted against grey winter sky proclaim the presence of other distant villages to right and left. The scenery is typical of the eastern Swiss lowlands, where several thousand British and Empire troops are now billeted.

On a day last week when, as it seemed, I broke in upon its aloofness, Torbenthal lay covered with snow.

The Swiss children wished dexterously along on skis. It was a strange yet not incongruous spectacle to come upon soldiers in battle dress brushing the snow, still powdery and white, from paths and doorways. There are now some 20 of these Swiss centres in which khaki-clad figures become a familiar sight.

Nearly all these troops have taken part in the campaigns of Africa and Greece. They hail from various parts of the British Isles, from Australia, Canada, New Zealand, South Africa and even Cyprus and Malta. They spent perilous and adventurous weeks and months making their way to Switzerland.

The men have adapted themselves to circumstances, and on the whole fit well into their surroundings. Many of them, both officers and other ranks, are welcome guests in Swiss homes.

INDUSTRIAL CLOTHING & EQUIPMENT

LARGE STOCKS MAINTAINED

We invite your enquiries

Acid Resisting Aprons.

Industrial Gloves.

Rubber Gloves.

Genuine Leather Aprons.

Utility Overall.

All types Factory Caps.

Reinforced Oilskin Aprons.

Detailed List sent upon request.

AIRGUARD LIMITED

GOVERNING DIRECTOR: W. W. LANDAUER (SW SS)

3a, LYTTTELTON ROAD, LONDON, N.2.

Telephone: SPÉEDWELL 2325/6/7.

Warehouse: No. 4, The Market Place, Falloden Way, N.W.11.
Telephone: Speedwell 7964.